

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Concours européen des Droits de l'Homme René Cassin (phase orale) (4DR2102)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Master bilingue en droit	Extra-muros: 5 j	Voir ci-dessous	4
Master en droit	Extra-muros: 5 j	Voir ci-dessous	4

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Automne

Equipe enseignante

ZIMMERMANN Nesa, Professeur assistante.

Personne de contact et informations : Mmes Magali Baer, assistante, magali.baer@unine.ch et Bathsheba Huruy, assistante, bathsheba.huruy@unine.ch / www.concourscassin.eu.

Contenu

Le concours Cassin, qui réunit plusieurs dizaines d'équipes en provenance de toutes les universités d'Europe, simule une procédure de recours devant la Cour européenne des droits de l'Homme. Chaque équipe est composée de 2 à 3 étudiants par université. Le concours comporte une première phase, écrite, durant laquelle l'équipe rédige un mémoire soit de demande soit de réponse sur la base d'un cas pratique. A l'issue de cette première phase, les quinze à vingt meilleures équipes sont qualifiées pour la seconde phase, orale, qui se déroule à Strasbourg, sous forme de plaidoiries, dans les locaux de la Cour européenne des droits de l'Homme.

Forme de l'évaluation

L'évaluation est déterminée par un mode alternatif (8 crédits pour la phase écrite ou 12 crédits ECTS pour les phases écrites et orales).